

Lettre 93

Monsieur,

Vous allez être l'arbitre de la destinée de bien des malheureux, vous allez prononcer sur le sort de ceux qui souffrent et qui attendaient de la loi sur le divorce un remède à leurs maux. Ne nous enlevez pas notre dernier espoir. Faites du divorce, non une source de scandales, en lui donnant une latitude trop grande, mais bien une loi sage qui ne laisse plus à l'adultère l'excuse qu'il trouvera toujours dans le maintien de l'ordre de choses actuelles. Le divorce réprimera bien des abus et au lieu de répandre la désunion dans les familles, vous verrez au contraire, les liens se resserrer par la possibilité qui existera de les rompre. [lacunes] femme se respecteront mieux, l'éducation des enfants s'en ressentira, et la mère ne sera plus forcée de se séparer de sa fille pour éviter à cette enfant les scandales domestiques qui sont toujours le résultat d'une union mal assortie.

Ne faites pas à la république plus d'ennemis qu'elle en a. Vous avez ouvert le champ à bien des espérances ; réalisez lès, Monsieur, donnez nous des garanties de bonheur domestique et ne vous laissez pas influencer par des hommes qu'un intérêt personnel plutôt que l'intérêt général, guide en cette circonstance. Ces hommes ressemblent à celui qui jouissant du bien être, au lieu de le faire partager à ses semblables, fait emprisonner le pauvre, parce que celui-ci a osé lui dire qu'il était malheureux. Est-ce la justice de Dieu qui préside à de semblables actes ? ... De vous Monsieur, nous attendons notre avenir. Oh ! N'abandonnez pas le faible à la merci des [lacunes] tenez le projet de Mr Crémieux, il est dans l'ordre des choses. C'est un besoin de répression à la dépravation de notre époque ... Voyez que de gens vivent maritalement sans être mariés ! ... Et savez-vous pourquoi ? Parce qu'ils ont peur du mariage tel qu'il existe. Si vous pouviez descendre dans les familles vous y verriez qu'une plaie morale les ronge ; et cette plaie est répandue partout dans toutes les classes. Changez les choses et vous verrez la bonne harmonie renaître et le mal disparaître.

Cette lettre est pour vous seul, Monsieur, c'est une prière que nous vous adressons, nous qui sommes malheureux. Renversez l'immorale séparation de corps et de biens, et substituez y le divorce appuyé sur des bases sages et austères, voilà ce que nous demandons.

Croyez bien, Monsieur, que nos vœux et nos prières vous accompagneront ; Dieu exauce celui qui souffre et il bénit celui qui allège les maux de son semblable.

Recevez, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Marie ARDOUIN
Auray, 22 Juin 1848